



## Communiqué de l'Union Départementale des Retraités FO

*« Ça ne passe toujours pas... »*

**Les retraité(e)s uni(e)s se rassembleront le 14 juin 2018  
au Rond-Point du Prado à Marseille  
contre la CSG, pour le pouvoir d'achat**

Le rassemblement des retraités du 15 mars dernier sur le Vieux-Port, bloquant le bas de la Canebière pendant plusieurs heures sous une pluie battante, a manifesté leur détermination à ne rien lâcher face à l'obstination et à l'arrogance d'un Président qui s'attaque à toutes les catégories : assurés sociaux, hospitaliers, cheminots, étudiants, fonctionnaires... Il n'a toujours rien compris.

A force de tirer sur la corde, elle finira par céder...

L'UDR FO 13 entend ne rien céder sur les revendications des retraité(e)s :

- Non à la hausse de la CSG,
- CSG dont nous réclamons la suppression, avec le rétablissement du financement de la Sécurité sociale par la cotisation sociale,
- Indexation des retraites sur les salaires chaque année,
- Pas de pension inférieure au SMIC pour une carrière complète,
- Relèvement du taux de la pension de réversion et suppression des conditions de ressource dans le régime général,
- Rétablissement de la ½ part aux veufs et aux veuves,
- Suppression de la fiscalisation des majorations de pensions accordées aux retraités qui ont élevé trois enfants ou plus,
- Revalorisation des retraites et des pensions,
- Amélioration des conditions de vie pour les retraités.

Poursuivant sans relâche la défense des revendications des retraités, l'UDR FO 13 les appelle à participer à l'action nationale du **14 juin 2018**, à l'appel des neuf organisations nationales de retraités pour la satisfaction de leurs revendications communes, et à signer et faire signer massivement **la pétition** :

*« Le gouvernement et sa majorité présidentielle  
n'ont rien compris à la colère des retraité(e)s ».*

**A l'appel des Unions de Retraités FO, CGT, Solidaires, FSU, FGR FP et LSR, les retraité(e)s se rassembleront le 14 juin à Marseille au Rond-Point du Prado. Les milliers de signatures sur la pétition seront apportées par une délégation à la Préfecture.**

Marseille, le 29 mai 2018